

Protocole relatif à la gestion des données du site Gest'eau

Gest'Eau est le site des outils de gestion intégrée de l'eau, regroupant des informations sur les deux documents de planification : les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et sur les contrats de milieu (rivière, baie, nappe) dont les objectifs sont de définir et de mettre en œuvre un programme d'actions de réhabilitation et de gestion d'un milieu.

Gest'eau est le site de référence des SAGE : les arrêtés de délimitation des périmètres, de composition des commissions locales de l'eau (CLE), d'approbation des SAGE ainsi que les documents du SAGE doivent être consultables sur le site (R.212-28 et suivants du code de l'environnement et circulaire du 21 avril 2008 relative aux SAGE).

Les données recueillies sur le site permettent de renseigner plusieurs indicateurs (LOLF, Agences de l'eau...).

Le protocole décrit ci-après définit le rôle des différents intervenants pour la collecte des données et le traitement des informations.

Alimentation des données de la base :

L'Agence de l'eau et/ou la DREAL de bassin

- saisit les informations relatives aux nouvelles procédures. Pour les SAGE et les contrats de milieu en émergence, faire remonter l'information (nom et projet de périmètre au minimum) à l'OIEau dès la consultation des collectivités territoriales.
- en l'absence d'animateur désigné ou en poste, met à jour les informations. Il convient à chaque bassin de désigner le service qui en sera responsable (voir tableau en annexe).
- participe à l'alimentation en documents d'intérêt général : cahiers des charges, comptes-rendus de réunions, actes de colloques (notamment dans le cadre du réseau de suivi des SAGE ou des groupes de travail régionaux) et de documents du type synthèse de bassin.

L'animateur

Dès son recrutement, l'animateur est responsable de l'actualisation des informations concernant son SAGE ou son contrat de rivière. Il devra prendre contact avec l'OIEau pour obtenir son mot de passe afin de pouvoir actualiser les données et la documentation concernant le projet dont il a la charge.

En particulier, les documents approuvés du SAGE doivent être mis dès l'approbation du SAGE.

La Direction Départementale des Territoires (DDT ou DDTM)

Transmet les arrêtés :

- de délimitation du périmètre
- de composition, modification et renouvellement des CLE
- d'approbation du SAGE

Transmet les périmètres des SAGE sous format SIG (ou informe l'OIEau du producteur du fichier cartographique).

L'Office International de l'Eau

- assure la publication des contenus, la veille documentaire et l'animation du site,
- informe systématiquement la DREAL et l'agence de l'eau dès qu'une modification de fiche est demandée (en accord avec les correspondants intéressés),
- assure la veille documentaire auprès des sites internet des SAGE et des contrats, puis la publication des documents sur Gest'Eau,
- assure la publication des arrêtés envoyés par les DDT ou DDTM,
- assure la mise en ligne des périmètres sous format SIG transmis par les DDT ou DDTM.

La Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

- participe à l'alimentation en documents d'intérêt général et en informations nationales,
- valide les notes de synthèse avant publication sur le site.

Exploitation des données:

- Indicateur LOLF du programme « Urbanisme, paysages, eau et biodiversité » : l'OIEau et la DEB (enquête annuelle)
- Indicateurs IX ème programme : l'OIEau et les agences de l'eau
- Indicateur de l'observatoire des territoires de la Datar : superficie régionale concernée par un SAGE : l'OIEau et la DEB (enquête annuelle)
http://indicateurs.territoires.gouv.fr/indicateurs/ind_gcp/geodb_fr.php?typind=C&cle=165&indic=F_Reg_Env_165&lang=fr&maille=reg

Services responsables de la mise à jour de Gest'eau

Bassins	Responsables ¹	Adresses courriel
Adour Garonne	Jean-Yves BOGA Elisabeth JEAN	jean-yves.boga@eau-adour-garonne.fr elisabeth.jean@developement-durable.gouv.fr
Artois Picardie	Géraldine AUBERT Emmanuelle CLERC	geraldine.aubert@eau-artois-picardie.fr emmanuelle.clerc@developement-durable.gouv.fr
Corse	Sandra FIORITI	sandra.fioriti@developement-durable.gouv.fr
Loire Bretagne	Lucie SEDANO	lucie.sedano@eau-loire-bretagne.fr
Rhin Meuse	Stéphanie GRIES	stephanie.gries@eau-rhin-meuse.fr
Rhône Méditerranée	Marc VEROT Géraldine SENACQ	marc.verot@eurmc.fr geraldine.senacq@eurmc.fr
Seine Normandie	Jean-Baptiste REVILLON Pascale CROSNIER	revillon.jean-baptiste@aesn.fr pascale.crosnier@developement-durable.gouv.fr
Guadeloupe	<i>Non renseigné</i>	<i>Non renseigné</i>
Martinique	Benjamin ESPERANCE	benjamin.esperance@developement-durable.gouv.fr
Réunion	Cécile REILHES Franck LUSTENBERGER	cecile.reilhes@developement-durable.gouv.fr franck.lustenberger@developement-durable.gouv.fr

¹ Liste mise à jour le 03 mars 2016